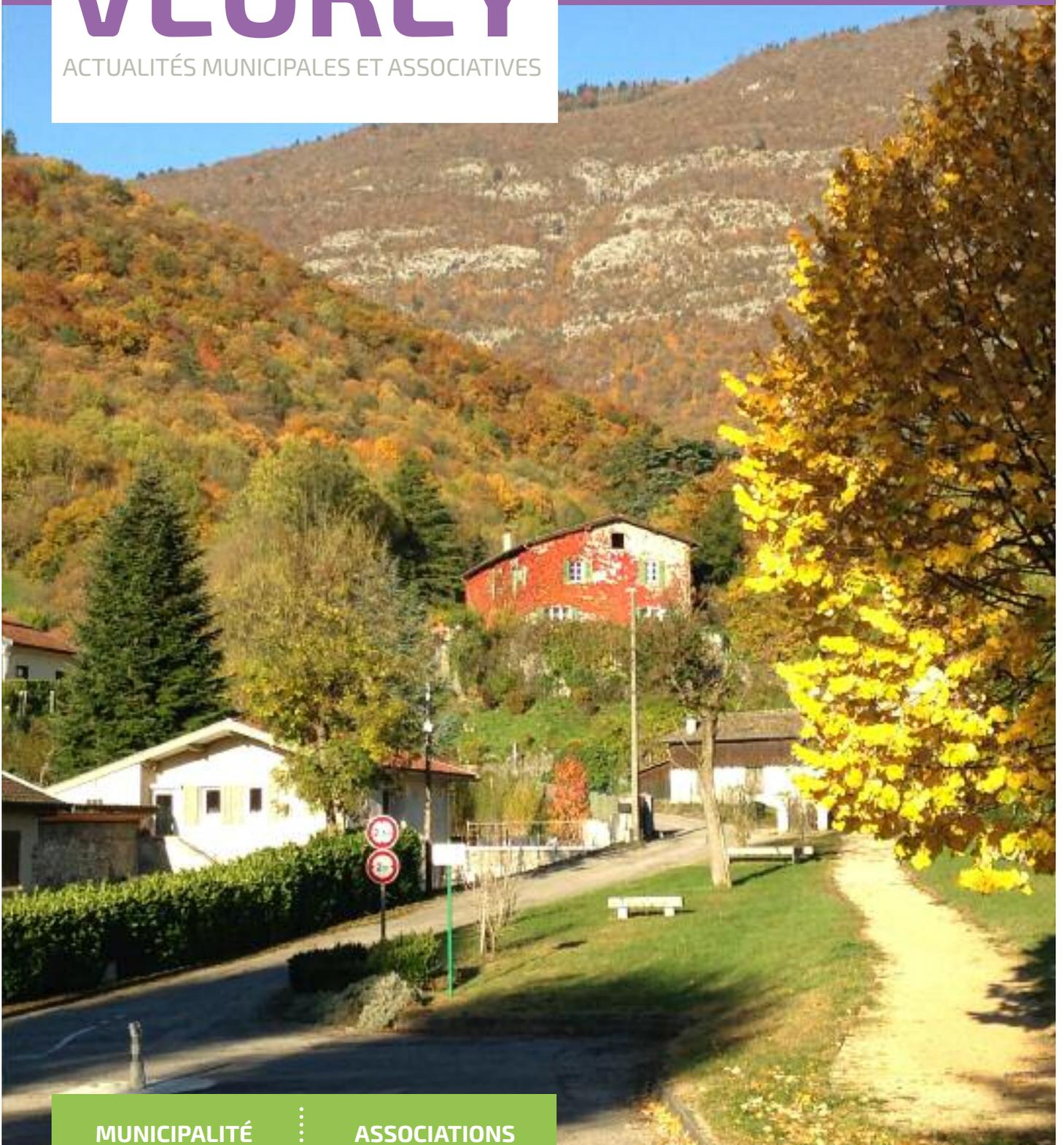


# VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

SEPTEMBRE 2020



**MUNICIPALITÉ**  
Nouveau !  
Les ateliers  
participatifs

**ASSOCIATIONS**  
La rentrée  
des associations

[www.veurey-voroize.fr](http://www.veurey-voroize.fr)



## AGENDA

### > SAMEDI 17 OCTOBRE

à 9h00 rdv devant la mairie  
pour une matinée citoyenne  
«Grand nettoyage d'automne».

### > LUNDI 12 OCTOBRE

atelier participatif à 18h  
à la mairie

### > VENDREDI 6 NOVEMBRE

de 13h30 à 17h00 en mairie  
permanence de l'architecte conseil  
prendre RDV auprès du secrétariat.

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos soit par le site internet dans l'onglet "partager" se situant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante : [touratou@gmail.com](mailto:touratou@gmail.com)

.....  
**Prochaine date maxi d'envoi des fichiers :  
VENDREDI 23 OCTOBRE**



**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**PanneauPocket**  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

App Store Google Play

## MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière  
Tél : 04 76 85 16 80  
Fax : 04 76 85 54 28  
[mairieveureyvorozie@wanadoo.fr](mailto:mairieveureyvorozie@wanadoo.fr)  
[www.veurey-voroize.fr](http://www.veurey-voroize.fr)  
Directeur de la publication :  
Heraud Philippe  
Mise en page et impression : JD2 Tullins

## EDITO

Déjà l'automne qui pointe le bout de son nez, les jours diminuent. Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les activités associatives ont repris après un forum nouvelle formule. Nous pourrions penser à une routine saisonnière mais il nous faut cependant penser à un nouveau compagnon de route : le Covid.



Les chiffres de contamination sont à la hausse, quelques écoles de la Métropole ont fermé leurs portes. Pour faire face à cette pandémie, le préfet de l'Isère a pris un nouvel arrêté qui impose le port du masque à 25 mètres des écoles, crèche, centre de loisirs et lieux des activités péri scolaires.

Au vu de la localisation de nos bâtiments j'ai demandé au préfet d'officialiser le port du masque dans le centre du village, dans un périmètre allant du centre polyvalent à la crèche. Cette décision entraîne le port du masque dans le parc. Ne faut-il pas être plus prudents, accepter plus de contraintes afin de maintenir les écoles ouvertes ?

Aussi, je vous demande de faire à nouveau des efforts de vigilance pour vous protéger et protéger les autres. Nous savons tous que si les écoles ferment, ce sont aussi les activités qui s'arrêtent, du chômage partiel pour les animateurs, les parents, voire un confinement imposé.

Le personnel communal a œuvré pour que cette rentrée se déroule avec sérénité en modifiant notamment certains plannings. Nous remercions vivement les Veurois qui ont su comprendre que notre activité classique a été bousculée et pour leurs témoignages de sympathie.

Soyons responsables, raisonnables et solidaires pour lutter ensemble contre ce fléau.  
Prenez soin de vous et de vos proches !

Pascale Rigault



**Nous l'avons annoncé lors de la campagne électorale, nous souhaitons associer les Veurois et Veuroises à l'élaboration de certains projets d'aménagements par la mise en place de groupes de travail, chargés de faire des propositions aux commissions municipales.**

Pour cette première invitation, nous voulons travailler sur le stade et ses abords : en vrac ; sécurisation du site et ses accès afin d'éviter de nouveaux "campeurs", aménagement d'un parcours de santé, devenir des équipements ; stade, chalet, etc... Ceci certainement en plusieurs étapes et après d'éventuelles études de faisabilité, mais toutes les propositions seront discutées et partagées.

### SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR PARTICIPER :

#### R.D.V

Pour un 1<sup>er</sup> échange  
en mairie le  
lundi 12 octobre  
à 18h00

#### L'OBJECTIF

Travailler ensemble sur  
les orientations  
possibles.

#### DES ATELIERS

Sur des sujets apportés  
par les participants-es

## Infos Mairie

**Merci de vous faire connaître en mairie si votre maison a subi des fissures suites aux sécheresses consécutives de ces dernières années.**

### DERNIÈRE MINUTE : UN NOUVEL ARRÊTÉ DU PRÉFET EST ARRIVÉ

Seules les activités sportives des mineurs sont autorisées dans les bâtiments communaux (soit le dojo et la salle des fêtes) L'ensemble des salles associatives : Espace Michel Brunel, salles de poterie, salles de musique et maison de la nature sont fermées jusqu'au 9 octobre inclus. (sous réserve d'un nouvel arrêté prolongeant cette interdiction).



Nous n'avons pas pu le faire au printemps bien sûr, comme habituellement et cependant notre village en a grand besoin au vu du comportement imbécile de certains, visiblement peu au courant des gestes élémentaires d'hygiène et de savoir vivre.

Nous vous invitons donc à participer à un **grand nettoyage des rues et recoins du village le samedi matin 17 octobre, RDV en mairie à 9h00**, report au 24 en cas de pluie. Par sécurité, vous pouvez venir avec un gilet jaune, des gants, et bien sûr votre masque.

Inscription souhaitée en mairie au 04 76 85 16 80 pour une meilleure organisation.

En fin de collecte, retour sur le parvis pour inventaire et pour partager autour d'une petite collation, un petit moment de convivialité, juste récompense de cet acte de civisme.

Les enfants, accompagnés de leurs parents sont bien évidemment attendus en nombre, puisqu'il n'est jamais trop tôt pour prendre de bonnes habitudes...

*Vous aussi participez  
au grand nettoyage  
d'automne*

*La transition énergétique c'est  
aussi la faculté que nous  
avons à faire évoluer nos  
modes de déplacements*

**Pour la préservation de notre environnement et de notre santé, changeons de braquet en promouvant les déplacements doux.**

Vous êtes résident de Veurey-Voroize, vous avez plus de 16 ans ?

Bientôt, la commune aura le plaisir de vous aider à acquérir (selon modalités) un vélo à assistance électrique. Plus d'informations vous serons bientôt communiquées sur cette opération.

Merci de vous faire connaître en mairie si cette offre vous intéresse.



# LA FIBRE ARRIVE... OUI MAIS ...

**Seulement si la voie est libre !!**

**Maintenant que le réseau enterré au bas du village est tiré, la pose de la fibre devra s'effectuer sur les mêmes supports que le réseau téléphonique filaire. Or en de nombreux endroits, des branches d'arbres et arbustes sont pris dans le réseau et Orange refusera d'effectuer des travaux tant que le passage ne sera pas libéré.**

Orange se donnera le droit (ou la commune) d'intervenir pour effectuer ces travaux de nettoyage selon l'article L51 livre II du code des postes et télécommunications électroniques, modifié par la loi 2016-art.85 qui stipule qu'en tant que propriétaires, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière et doit être réalisé à titre préventif.

Nous vous rappelons ci-contre l'article paru en mai, rappelant les bonnes pratiques et qui malheureusement n'a pas eu beaucoup de succès ...

### ÉLAGUER : POURQUOI ?

Chaque année, les chutes d'arbres et l'écarts des branches des arbres constituent une cause importante de dommages sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange. Pour prévenir ces dommages et assurer un élagage de qualité de vos arbres, Orange invite les propriétaires d'arbres à procéder régulièrement à leur fois aux travaux d'élagage.



Le téléphone est aujourd'hui absolument indispensable. Tout acte de négligence peut lui nuire professionnel et personnel notamment dans les cas d'appels d'urgence (112, SAMU, police, secours, secours pompiers...).

Les conséquences d'une coupe peuvent être graves :

- Un personnel indépendant non formé,
- Des bâtons interest de l'élimination des coupes,
- Des câbles de mauvais qualité peuvent avoir des conséquences qui se découlent...

### ÉLAGUER QUI FAIT QUOI ?

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière et doit être réalisé à titre préventif.

Article L51 Livre II du Code des postes et télécommunications électroniques, modifié par la loi 2016-art.85 du 7 octobre 2016, art. 85

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Travaux de dommages causés aux câbles :**

- 1) vous engagez votre responsabilité civile. À ce titre, vous serez indemnisés au regard des équipements.
- 2) vous êtes également passible d'une amende de 1 500€ par câble endommagé au titre de l'article L46 du Code des postes et télécommunications électroniques.

### LE BON CONSEIL

Il est toujours possible de confier un travail d'élagage à un spécialiste.

Si vous souhaitez un degré de délimitation du poteau situé à proximité de la zone de travail, vous pouvez solliciter Orange pour une permission de délimitation. Cette demande de devis de délimitation est gratuite.

à parcourir à :  
Unité d'intervention  
Service Élagage  
2841 Rue Joseph Chauriol  
CS 81074  
38007 Grenoble



### LES BONNES PRATIQUES

> INFORMATION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRES PROCHES DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. Câbles dénudés, poteaux endommagés, équipements techniques non fonctionnant correctement... Si vous constatez un élagage sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, signalez-le aux équipes d'Orange, soit :

> À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE

RECHERCHER L'ADRESSE CORRESPONDANTE EN TAPANT LE NUMÉRO DE LA PHOTO




ou encore par le biais de l'application Orange

> À PARTIR DU WEB VIA [www.orange.fr](http://www.orange.fr)



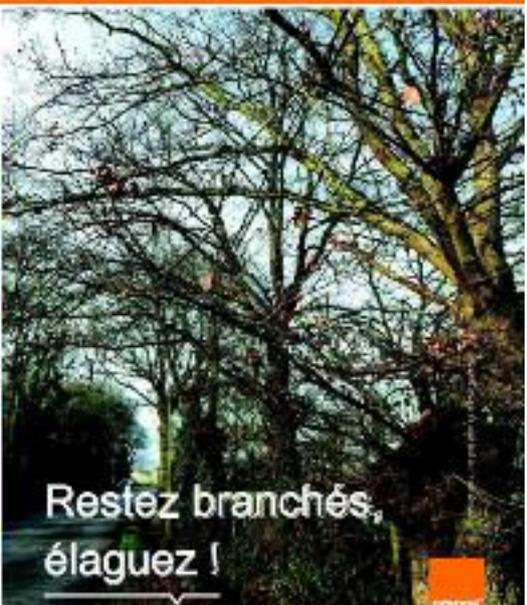
> À PARTIR DE MA LIGNE FIXE EN APPELANT LE 2100

**DANS CES DEUX DERNIERS CAS**

Envoyez le numéro correspondant à l'équipe à qui vous appelez sur la page de la localisation de l'incident.



## Restez branchés, élaguez !



# TRAITEMENT CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

**Cette chenille, recouverte de poils urticants peut occasionner des troubles de la santé, tels que des démangeaisons, œdèmes, troubles oculaires, accidents respiratoires et autres symptômes plus ou moins graves selon les individus, en particulier s'ils sont allergiques ou asthmatiques.**

Les enfants en bas âge sont particulièrement exposés. Les nids de chenilles dans les lieux publics, parcs et jardins sont donc une menace de santé publique. La commune va renouveler cette année encore, le traitement des pins infectés et trop grands pour un enlèvement mécanique des nids, dans les espaces communaux et chez les particuliers demandeurs. Le principe actif du traitement est bactériologique et non chimique ; c'est un bacille provoquant une maladie mortelle des chenilles après ingestion des aiguilles du pin traité ; il est donc non toxique pour les autres espèces animales, y compris les autres insectes. Le traitement aura lieu lundi 26 octobre matin en fonction des conditions météo ; ni vent, ni pluie pour une efficacité maximum, sinon le mercredi 28 octobre matin. Il sera opéré à partir de la route, et/ou en accédant à l'intérieur des propriétés. Pour cela, nous vous demandons de vous inscrire en mairie avant le 23 octobre avec le nombre de pins à traiter et un numéro de téléphone, afin de résoudre éventuellement les conditions d'accès. Les personnes ayant bénéficié d'un traitement en 2019 sont d'ores et déjà inscrites.



## DÉCLAREZ VOS RUCHES !

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la 1ère ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ou à la connaissance de l'évolution du cheptel.

**La déclaration doit-être réalisée avant le 31 décembre, en ligne, sur le site : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Plus d'infos par mail auprès du service d'assistance aux déclarants :  
[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)**

# ÇÀ C'EST PASSÉ...



## Petit déjeuner organisé par la mairie pour le dernier jour de travail des jobs d'été.

Clara, Fanny, Lou et Louna entourées par le personnel municipal qui les a accompagné durant leur semaine de stage. Etaient aussi présentes Elise Gutel adjointe aux Écoles et Cathy Zwolakowski adjointe en charge du CCAS.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Retour en image sur le 12 septembre dernier, jour du 1er forum associatif intercommunal en partenariat avec Noyarey.



# PATRIMOINE

## IRIS JAUNE

(*Iris pseudacorus*)

Fam Iridacées

Dit aussi :

Iris des marais  
Iris faux-acore  
Glaïeul des marais  
Flambe d'eau  
Grande Laïche  
Pavée

Fleurit d'avril à juillet

Le nom vient de la nymphe, messagère des dieux qui voyageait sur un arc en ciel...

Leurs graines qui flottent sont disséminées par le courant.

### SAVEZ-VOUS ?

Bouilli avec de la limaille de fer, le rhizome fournit une encre noire superbe utilisée pour teinter les tissus, et tanner les cuirs



Photos CB- 5/2019  
Bord du Ruisset -200m



Détail d'un tableau anonyme du XVII° : « attaque dans un sous-bois » - au Louvre

## SCEAU DE SALOMON OFFICINAL

(*polygonatum odoratum*)

Fam. convallariacées

Sceau de Salomon odorant

Grand Muguet

Herbe aux panaris

Fleurit d'avril à juin

fruits bleu-noir, taille d'un petit pois, en juillet (toxique- mortel !)

commun en Isère

nb. Se distingue du S.S. commun qui présente ses fleurs deux par deux

### PROPRIÉTÉS :

Dioscoride lui attribuait déjà la capacité de cicatriser les plaies et effacer les taches du visage.

Le rhizome écrasé, cuit à l'étouffée, fait disparaître contusions & bosses.



Photos CB- 4/2020  
Sous l'Egalen - 515m



# HYOSHI

Les cours de danse pour enfants au sein de l'association ont commencé dans la joie et la bonne humeur avec un groupe de 4 à 6 ans et un deuxième groupe de 7 à 10 ans.

Les cours se déroulent le mercredi matin de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45.

Par le jeu Clara, travaille des thèmes tels que l'équilibre, les sauts, les tours, le contact avec l'autre, la latéralité avec un appui musical varié. Dans une dimension ludique et artistique, créative et imaginaire, les enfants découvrent une infinie variété de mouvements leur permettant d'acquérir un langage corporel libre et riche.



Les petites sont très appliquées et prennent la pose



tandis que les plus grandes sont déjà très à l'aise devant l'objectif de la photographe

## NOUVEAUTÉ : COURS FITNESS ADOS

Un nouveau cours est proposé aux ados (de 12 à 15 ans) le mercredi de 16h45 à 17h45. Elles sont pour l'instant 8 jeunes filles, toutes nucléotaines, elles viennent découvrir un cours de fitness spécialement conçu et adapté au public ados, ce cours est animé par Fabrizia.

Pour ces 2 activités enfants et ados, il reste des places, n'hésitez pas venir vous renseigner sur place ou par tel au 07 64 62 34 94.



## Planning saison 2020-2021

### LUNDI

### MARDI

### MERCREDI

### JEUDI

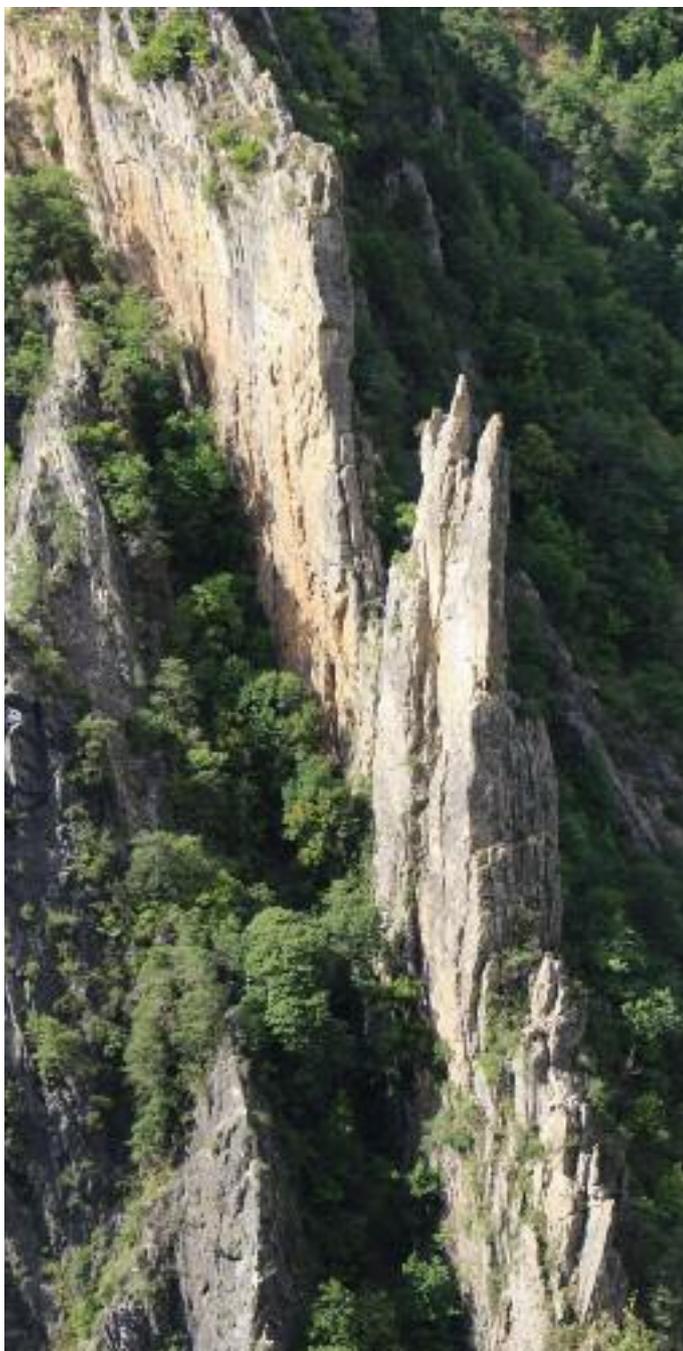
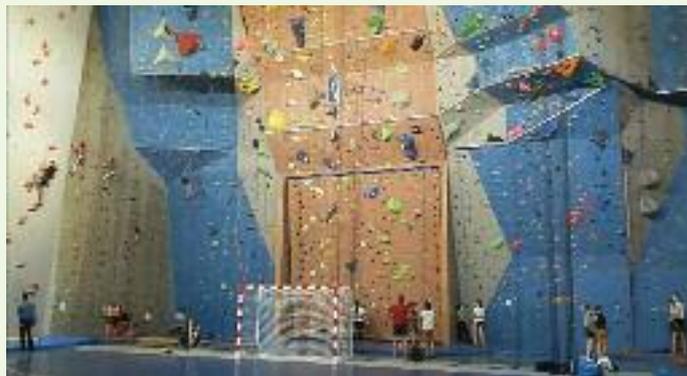
18h30 - 19h: FIT-4D Encastré	17h30 - 18h15: JUDO 1	10h - 10h45: Dance for Kids	17h30 - 18h15: JUDO 1
19h - 20h15: FIT-4D libre	18h15 - 19h: JUDO 2	11h - 11h45: Dance for Kids	18h15 - 19h: JUDO 2
19h - 19h30: FIT-SCULPT	16h45 - 17h15: ABDO EXPRESS	16h45 - 17h45: Cours Ado	18h45 - 19h15: ABDO EXPRESS
19h30 - 20h15: CARDIO BOXING	19h15 - 20h15: CROSS TRAINING	18h - 19h: FIT-4D libre	19h15 - 20h15: CROSS TRAINING
	20h15 - 21h15: FIT-STEP	18h - 19h: RENFO / CARDIO	20h15 - 21h15: FIT-PUMP
		19h - 20h: FIT-POSTURAL	

Salles pleines    Grande salle    Vide

## CMEV

REPRISE DES SÉANCES  
D'ESCALADE EN SALLÉ

les samedi à partir du 12 septembre. 25 inscrits dont 3 nouveaux arrivants. Pour cette nouvelle saison Sophie, Maël et Yannick assurent les cours. La structure du Gymnase Lafaille est désormais équipée de deux voies de vitesse en parallèle. Un nouveau challenge à relever pour les plus grands ...



**Par ailleurs belle ambiance lors de la sortie au Trident, une curiosité géologique à deux pas de chez nous, dans le village de Cognet près de la Mure ! Il n'en fallait guère plus pour que des grimpeurs du Club soient attirés comme des insectes par la lumière...**

Une ligne fine, aérienne, des lames pas très épaisses mais bien dentelées. Coiffé d'une couronne à trois points, la « triple directe » devrait devenir une classique parmi les dernières œuvres du regretté ouvrier Jean Michel Cambon. Douze courtes longueurs, d'un niveau abordable (5C /6A+ max) pour 230 mètres à gravir d'un rocher en gneiss à la couleur orangé, de l'ouest Américain au plateau Matheysin !

De prime abord, une descente bucolique jusqu'au fond du canyon du Drac, la météo est moyenne en cette fin septembre il faut passer entre les gouttes. Au milieu coule une rivière, et le départ est discret dans l'ombre du matin, puis de la hauteur est prise rapidement et le cadre s'ouvre, la voie suit intelligemment le fil jusqu'au fameux petit triptyque. Arrivé à la pointe Arthaud (La plus haute) il existe un étrange point d'encrage supplémentaire. JMC avait imaginé ici l'idée de pouvoir ainsi s'y tenir debout ...

Après un court rappel de trente mètres, le dernier mur est avalé d'une traite, une envolée dans la luminosité, le soleil a désormais fait son apparition, s'en suit un dernier défilé d'arêtes débonnaires jusqu'au parking. Il aura fallu 4 heures pour réaliser ce parcours complètement original, une « grande voie » en devenir, à classer trois étoiles au guide de la grimpe !



# MÉDIATHÈQUE

## SON FONCTIONNEMENT

Ouverte au public dans le respect des consignes sanitaires (masque, distance, lavage des mains).

Les documents restitués par les adhérents restent 4 jours en quarantaine avant d'être nettoyés et remis en circulation.

Toutes les informations sont disponibles sur le Site de la médiathèque:

<https://www.mediathèque-veurey-voroize.fr/>



## PROGRAMMATION CULTURELLE

Atelier danse ados/adultes: création en groupe pour explorer les rythmes et mouvements africains...

**venez en solo ou avec vos ados à la découverte d'une autre culture; et la vivre entre chants danses et Body Percussions...**

Intervenante : Gaëlle Revenu, éducateur sportif formée en danse primitive

Public : adultes et ados (de plus de 16 ans)

Horaires : jeudi 20h30-21h30, du 7 janvier au 25 mars 2021

Lieu: Dojo

Tarif : 10€ (le coût étant principalement pris en charge par la mairie de Veurey-Voroize)

Impératif : s'engage à venir à chacune des 10 séances et au spectacle du vendredi 26 mars



chaque mercredi de 16h30 à 17h15  
(public familial, gratuit)



la médiathèque s'inscrit dans l'année Sénégal, programmation du département de l'Isère.

L'ensemble des partenaires veurois impliqués dans le projet oeuvrent pour un "semaine sénégalaise" à Veurey du 19 au 26 mars 2021.

D'autres événements ont lieu sur tout le territoire isérois en 2020 et 2021.

## OÙ EST DONC LA MÉDIATHÈQUE DE VEUREY ?

Espace Michel Brunel

4, allée du Château

04 76 85 54 20

[mediatheque.veurey@wanadoo.fr](mailto:mediatheque.veurey@wanadoo.fr)

<https://www.mediathèque-veurey-voroize.fr/>

# COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.



**Le 25 octobre 2020 de 6h30 à 7h30**

## Quartiers ou lieux-dits concernés :

- 1 au 13, 2 au 4, 8, 12 au 28, 11B, 12B ROUTE DE MONTAUD  
1 rue DU PERRON
- 3, 7 au 9, 4 au 6, 3B chemin DES GLAIRES
- 2, 6 au 16, 4B COTE DU PERRON
- 1 au 5, 9 au 25, 4 au 6, 10 au 16, 14B rue DE LA GILBERTIERE  
1 au 7, 2 au 8 rue DE LA BELLONNIERE  
1 au 7, 4 au 8 impasse DES ECHALIERES  
1 au 5, 11, 15, 2 au 6 LA PLACE  
1 place ANDRE MENTHE  
1 au 11, 2 au 6, 10 rue DES JAYERES  
1 au 5, 2 au 6 chemin DE LA BALME  
2 au 16, 12B ROUTE DES PERRIERES  
1 au 3, 4, 10 au 14 chemin DE LA FRAICHETTE  
2 impasse DU COUVENT  
4 au 6 pas DE LA BRUNIERE  
1, 5 au 13, 2 au 8, 11T rue DU MOULIN PERRET  
2 au 6 place DU PERRON  
1, 2 au 6 rue CASTIGLION FIBOCCHI  
1, 6 chemin DE LA TOUR
- 1 au 13, 17 au 19, 23 au 27, 33 au 35, 39 au 53, 2 au 4, 10 au 20, 24 au 34, 38 au 40, 44 au 54 LES CORDEES
- 1 au 5, 2 au 4 chemin DE LA BOURNAY  
1 au 17, 2 au 4 rue DU BERYL  
4 allée DU CHATEAU  
1 au 5 allée DE LA POSTE  
2, 8 au 14 rue DES TILLEULS  
5 RUE DE LA GILBERTIERE  
2 chemin DES COMBES  
22 ROUTE DE MONTAUD  
3 au 9, 2, 2B, 7B MONTEE DE LA PARELLE  
71 ROUTE DE GRENOBLE  
3 RUE DES JAYERES  
15, 27, 37, 47, 2, 8, 20 au 22, 36, 42, 5270 lot LES CORDEES  
ROUTE DU PETIT PORT  
1 au 7, 11 au 15, 19 au 29, 8, 19B, 17B rue DE LA RIVE  
1, 2 ROUTE DE VALENCE  
1 au 9, 2 au 4, 10, 7B rue DE LA VOISINIERE  
3, 2 LES JAYERES  
1 au 5, 2, 6 au 8 MONTEE BABOUD  
18 allée DES MARRONNIERS  
1 au 5, 4 au 10 COTE DU VERDARET  
1 impasse ANDRE MENTHE  
3 au 5, 2, 6, 10 rue DU CLOS  
5, 9, 2 LE PERON

## INFOS PRATIQUES

### CABINET MÉDICAL

#### • Médecins généralistes :

Dr Christophe PARMENTIER  
et Dr Laurent PAUTHIER :  
04.76.53.95.29

#### • Kinésithérapeute :

Marie-Josée MICHAL :  
04.76.53.94.26

#### • Podologue :

Harmony BARON :  
04.76.43.88.09

#### • Infirmières :

- Bénédicte ZUANON :  
06.01.45.69.54  
- Laurence LAVERRIERE :  
06.14.01.45.80

#### • Psychologues :

- Cécilie RONDAN :  
06.45.81.74.72  
- Marianne DELEPELAIRE :  
06.62.12.46.18

### N° D'URGENCES

#### • Gendarmerie de

Sassenage :  
04.76.27.42.17

#### • Police et Gendarmerie : 17

#### • Pompiers - centre de secours : 18 ou 112 depuis un portable

#### • SAMU : 15 ou 112 depuis un portable ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler.

#### • Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

#### • Pharmacies et dentistes de garde : 3915 (numéro surtaxé).

## HORAIRES ET CONTACTS MAIRIE

- > Lundi 15h - 17h
- > Mardi 8h - 12h / 13h - 17h
- > Mercredi et vendredi 13h - 17h
- > Jeudi 8h - 12h / 13h - 18h
- > Samedi 8h - 12h

**Tél. :** 04.76.85.16.80

**Mail :** mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

**Web :** www.veurey-voroize.fr

**Facebook :** commune de veurey-voroize

**CCAS :** ccasveureyvorozie@orange.fr

### Permanence architecte conseil :

> 1<sup>er</sup> vendredi du mois de  
13h30 à 17h00 en mairie.  
Prise de R.D.V auprès du  
secrétariat.

### Permanence avocat :

> 1<sup>er</sup> mercredi du mois de  
14h00 à 16h30 en mairie  
Prise de R.D.V auprès du  
secrétariat

### Horaires épicerie :

**Lundi :** 10h>13h et  
16h>19h30

### Mardi et vendredi :

7h30>13h et 16h>19h30

**Mercredi :** 7h30>13h  
fermé l'après-midi.

**Samedi :** 7h30>12h30 et  
16h>19h30.

**Dimanche :** 7h30>12h30  
fermé l'après-midi.



### Horaires relais postal

Relais postal fermé entre  
11h00 et 16h00 tous les  
jours de la semaine  
Réouverture à partir de  
16h00  
Service permanent le  
week-end